

ainsi qu'aux responsabilités et obligations formidables qui en découlent. Cette évolution ne s'est pas produite sans des frictions, des heurts, de profonds ressentiments et des divergences de vues marquées. Nos problèmes d'ordre géographique et économique, la différence d'origine de nos groupes ethniques, les traditions et la culture propre de nos deux principaux groupes, surtout le choc brutal d'un nationalisme montant avec un colonialisme obstiné, l'américanisation lente mais continue de plusieurs Canadiens, surtout de la jeune génération, sous l'influence constante du cinéma, de la radio, des relations commerciales et des méthodes des États-Unis, sont autant d'éléments qui concourent à modeler ou mieux à remodeler notre attitude à l'égard des problèmes internationaux. Certains théoriciens et soi-disant directeurs de la conscience nationale ont dit bien des stupidités et formulé trop d'accusations mal fondées au sujet de l'isolationnisme et des organisations internationales. Il faut séparer le blé de la balle. Une politique étrangère fondée sur l'autonomie et sur la souveraineté du Canada sera la seule acceptable à tous les groupes ethniques du pays, car sans souveraineté il n'existe pas de véritable droit international. La liberté est un droit divin et fondamental de l'individu; il en va de même de l'autonomie et de la souveraineté d'une nation. Ce droit comporte cependant le devoir de concilier la souveraineté avec le droit à la paix et au progrès collectifs dans la société internationale. La souveraineté permet à une nation de décider librement de sa forme de gouvernement; elle lui permet de signer des traités, des alliances ou des pactes, ou de s'en abstenir. Une nation peut aussi, grâce à sa souveraineté, déclarer et faire la guerre, se proclamer et demeurer neutre, organiser la défense efficace de son territoire. Cependant, ce droit entraîne nécessairement le devoir pour toute nation, grande ou petite,—seule, ou grâce aux pactes et traités d'alliance avec d'autres nations souveraines,—de défendre avec vigilance, même au prix de la guerre, l'autonomie souveraine du gouvernement qu'elle s'est donné.

Ainsi envisagées, l'autonomie et la souveraineté d'une nation ne doivent pas être considérées comme de l'isolationnisme, mais comme un patriotisme intelligent et raisonné. Si les dictateurs absolus et athées de la Russie avaient cette conception de l'autonomie et de la souveraineté, la signature d'un pacte régional de l'Atlantique-Nord, loin d'être urgente ne serait même pas nécessaire. Toutefois, les saboteurs de la paix et de l'amitié internationales ne se reconnaissent aucun devoir ni envers Dieu ni envers leurs sem-

blables et persistent à croire que, les autres nations leur étant hostiles, il faut les vaincre. La crise mondiale ne doit pas, cependant, nous pousser à interpréter faussement le principe général de la souveraineté ni à en fausser le sens véritable. Ne l'oublions pas, la souveraineté est invoquée non seulement par les nations faibles qui ont raison, mais aussi par les grandes puissances qui sont dans le tort. C'est la fable du loup et de l'agneau. Je n'hésite donc pas à affirmer que, dans ma circonscription, comme ailleurs dans la province de Québec, les Canadiens d'ascendance française ou anglaise ou de toute autre origine ethnique sacrifieraient volontiers, dans la mesure qui pourrait sembler nécessaire ou utile, la souveraineté nationale à la souveraineté internationale, non seulement en vue d'inaugurer le règne et le respect du droit mais afin d'en assurer le maintien au moyen de la puissance tempérée par la justice.

En plus des considérations que je viens de mentionner, il faut tenir compte d'une autre réalité effarante mais inévitable. L'effort total fourni au cours de deux guerres mondiales, au prix de milliers de vies précieuses et d'une dette nationale qui atteint des proportions astronomiques, a grandement rehaussé notre prestige international. Le récent conflit ayant complètement chambardé la répartition de la force dans le monde, notre pays est devenu une importante puissance intermédiaire, statut qui comporte des obligations et des responsabilités correspondant à son nouveau rang. Par son allégeance à une même couronne, le Canada fait partie du Commonwealth. A cause de sa grande proximité de la puissante république américaine, les mêmes problèmes de paix et de sécurité le lient à elle matériellement, économiquement et psychologiquement. Enfin, par notre proximité peu enviable de la Russie totalitaire et communiste dans le grand Nord nous nous trouvons dans une situation stratégique, mais combien compliquée, qui exige de l'honnêteté, du courage, du sang-froid, du sens pratique et de la prudence dans la conduite de nos relations internationales. Il n'est pas exagéré de dire que, de tout temps, le Canada a été disposé à vivre en paix, à faire preuve de bon voisinage et de justice envers tous ses voisins. Cependant, lorsque, en plus de se refuser à toute collaboration, l'un d'eux fait preuve d'une hostilité manifeste et d'une humeur belliqueuse et reste mobilisé presque entièrement alors que d'autres nations amies ont désarmé au point de compromettre leur sécurité, le Canada ne peut s'empêcher de s'unir à ses autres